



Recouvrement de créances non payées

Par **Besoindaide64**, le **15/06/2010** à **10:57**

Bonjour,

Je travail en free-lance pour une agence de communication. J'ai effectué plusieurs travaux pour eux et j'ai émis les factures correspondantes. Or depuis j'attends désespérément quelles me soient réglées. Certaines depuis février.

Sachant que je n'ai aucun bon de commande officiel de leur part, comment puis-je faire pour me faire payer?

Quel recours ais-je envers eux?

Merci de vos conseils.